L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 25 JUIN 1891.

PETITES ANNONCES.

F. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

DEMANDES.

CUISINIÈRE.—On désire une cuisinière pour aller à la Baie St-Louis. S'adresser immédiatement au No 94, rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 23juin—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de James Dillon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 33,248 — Division C. — Attendu que Regina Kauffman, veuve de James Dillon, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Dillon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

23 juin—23 27—2 juil

Succession de Joseph Noel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17.583.—Divison C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Noel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

19 juin—19 24 28

Succession de James Richardson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,148—Division E. —Attendu que William Richardson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu James Richardson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

23 juin—23 27—2 juil

Succession de Hugh Ford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,257—Division E —Attendu que Robert C. Davey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Hugh Ford, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

18 juin—18 23 27

Succession de Sol. Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,267—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Felix U. Levy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

20 juin—20 25 28

Succession de Susan V. Strange, femme de Newell Titton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,865—Division D. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Newell Titton, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

21 juin—21 26 30

Succession de John Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 26,806—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James Jackson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

17 juin—17 21 26

Succession de Joseph Wessing.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,695—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Elisabeth Wessing, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

18 juin—18 23 27

Succession de Jacob Huber et Johanna Kimmele sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,243—Division C. —Attendu que Albert Huber a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Jacob Huber et Johanna Kimmele, sa femme, tous les deux décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

17 juin—17 21 26

AVIS AUX CREANCIERS.

A. Carrière & Sons vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 11,816.—Division E —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Walter D. Denègre syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

juin—23 27—2 juil

Joaquim Sambola vs ses créancier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,736.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John R. Picton, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

20juin—20 25 28

E. W. Troegel vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,651—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles F. Ricsland, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

19 juin—19 24 28

Jas. Tierney vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.— No 31 847 — Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Bernhard Meyer, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

19 juin—19 24 28

Wm Baumgartner vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 32,726—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par John Henry Rruns, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément aux dits compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

19 juin—19 24 28

Remy Klock vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,852—Division A. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Remy Klock, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

19 juin—19 24 28

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 33,029 — Division E—Charles S. Claiborne vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Charles S. Claiborne, soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, écr., notaire, à son bureau, Morris Building, coin des rues Canal et Camp, en cette ville, le JEUDI, 25me jour de juin, 1891, dans le but de considérer et délibérer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues. Et que E. A. O'Sullivan Esq. ... soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 21 mai 1891.

(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme.

JAS D. RANKIN, Député Greffier.

[illegible] mai—[illegible] juin

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 24 JUIN—CLASSE No 348

Tirage de 4 heures P. M.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.
16	26	47	52	59	1	87	13	36	31	51	22	17	57

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 24 juin 1891—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.

W. F. PINCKARD.

DAN. A. WILSON.

Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres La Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 14 JUILLET 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000,	soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	....	100,000
1 Lot de	50,000,	....	50,000
1 Lot de	25,000,	....	25,000
2 Lots de	10,000,	....	20,000
5 Lots de	5,000,	....	25,000
25 Lots de	1,000,	....	25,000
100 Lots de	500	....	50,000
200 Lots de	300,	....	60,000
500 Lots de	200,	....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $500,	soit......	$50,000
100 Lots de $300,	......	30,000
100 Lots de $200,	......	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100,	soit......	$99,900
999 Lots de $100,	......	99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquel'es nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance au lot annoncé.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytania et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magasine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Frieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats Unis.
616 Reynès et Dauphine.

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 52 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de E. S. Williams, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires sont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM.
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency)

M. Arenstein,	A. M. Agelasto,
F. Alpuente,	A. Aloisier,
Joseph Batt,	Joseph Brugers,
A. Bayhi & Co.,	Dr. I. Bordes.
W. B. Bell,	W. B. Bell, adm. aist r
B. Benjamin & Co.,	A. Bedault & Co.,
Louis Balleo,	Bernier & De Smet,
L. Beboist,	F. Belden,
J. Branden,	F. Breen,
J. F. Bartholomy,	Louis Baner,
Bernis & Bro.,	R. Beltran,
O. Barbe,	R. E. Barinda,
J. A. Blaffer & Co,	W. Alexandre Bosse,
Jean Ballancio,	J. A. Borduzat,
Samuel Bandera,	Comagerie & Lambe
James D. Coleman,	F. Calloway, agent,
Amadie Couturie,	P. Care,
Lucy Curtis,	Francois Carrere,
Creole Fire Co. No. 9,	Cassidy & Miller
P. Casse, agent,	P. Casse,
Eugene Coulon,	N. Connell,
J. Cassard,	L. Charost
J. H. Chipot,	Herman Curtiss,
Louis Chaplain,	John Crickard,
Etienne Dubois,	Dubois & Lanzaniere,
Mme Louis De Galle,	P. Duchesne,
T. B. Dunbar,	A. Delamotte,
P. Dajan,	J. C. Denis,
Arthur Denis,	De Saiser Hart & Co,
Dominique Doux,	George Dagan,
O. Drouet,	G. M. Dell,
A. Dumestre,	M. T. Dueros
Davallier & Co,	A. De Sainte Gême,
S. Escoffier,	Manuel Elliott,
Percival Forgey,	Florian Fiango,
F. B. Fleitas,	Foley, Conger & Co.,
J. A. Fernandes,	Fusich,
Frits & Branden,	Charles Fits,
J. B. Frank,	M. Falter,
Gustave Furste,	H. C. Fatnour,
Felber & Gonsenbein,	G. R. Finalay,
Mme Gast. Fournade,	Joseph Guenghalmer
Joseph Gatzinger,	Generelly & Allez,
T. Generelly,	A. Grenchy,
Isadore Geraud,	Fred Goed,
Goldenbow & Kelly,	Mme Arestie Guivand
G. H. Gardner & Co.,	Howard German,
S. Guinault,	J. Garidel
R. J. Hamilton,	Herman & Vignes,
J. M. Homans & Co.,	George How, M. D.,
Mme Anna Hill,	E. Herres,
O. C. Helle,	Mme Henry Hébert,
Marx Israel,	Imcen Aycock & Co
Johnson & Manson,	O. B. Johnson,
Jeannemand & Co,	J. M. Jugiraisel,
R. Jahrens,	J. Janfroid,
Harriet Johnson,	Emile Kern,
G. W. Kullender,	Kendig & Co.
Dr E. Kunnemann,	Anatole Lisamond,
Joseph Larrieu,	J. Laplace,
M. Lamasca,	R. Leyaissen.
O. L'Hote & Co,	La. Equit. Life Ins.
Edward Lischy,	Long & Bernheimer
Labouisse & Dobla,	Mme J. R. Leprete, Sue
T. Lefee,	La. Ice Manufact. Co.
G. A. Lanaux,	Peter Lamia,
E. Montenac & Co,	Charles Manson,
A. J. Montein,	J. Mandin,
M. Mans,	B. Musgrove, agent,
P. Macon,	C. M. Mangin,
J. G. Monroe, curateur,	Maignan & Laborde,
Chas Massion, Succ. de	J. Manaud,
Philip McCabe,	T. Moreau,
Lucien Malle,	Orville Marigny,
A. May,	V. Maignan,
Dr A. Mercier,	H. Marne,
Michael Malliard,	[illegible]
Norton & Bell,	[illegible]
A. Olivier & Co,	[illegible]
S. Pablo,	[illegible]
Mme Anna Perigue,	[illegible]
A. Petit,	[illegible]
H. Podarre,	[illegible]
A. Pallacio,	[illegible]
T. Pena,	[illegible]
A. Quinn & Fils,	Mme Anna Saroe,
E. Regar & Co.	[illegible]
J. Strans,	[illegible]
J. B. Sarrazin	[illegible]

[illegible]

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Carondelet et Joséphine, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Brainard et Jackson.

Michael McQuade vs Octave A. Fabre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 32,808—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Carondelet, Jackson et Brainard, mesurant soixante pieds trois pouces et six lignes (plus ou moins) de face à la rue Joséphine, sur cent cinq pieds de profondeur et face à la rue Carondelet, formant l'encoignure des rues Carondelet et Joséphine, et étant composé de deux lots désignés par les Nos 19 et 20 sur un plan de H. Moelhausen, daté le 5 octobre 1846, déposé au bureau de L. R. Kenny, ex notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

24 juin—24—juil 1 8 15 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du bateau à vapeur Grover Cleveland.

Southern National Bank of N. O. vs John B. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,008—En vertu d'un ordre de vente, daté du 16 juin 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 18 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Le bateau à vapeur Grover Cleveland, ensemble avec tout son équipement, attirail, installations, meubles, etc., etc., comme il se trouve maintenant dans le fleuve Mississippi, rive droite, à peu près deux îlets au bas du débarcadère du bac du Second District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

17 juin—17 24—juil 1 8 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nathan Brothers vs Samuel Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,664.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Samuel Levy à la succession de Solomon Levy, No 28,267 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et spécialement tous les droits, titres et intérêts à la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No cinq dans l'îlet borné par le Chemin Félicité et les rues Camp, Ste-Marie et Magasine, sur un plan fait par Jules Dreux, daté le 11 avril 1855. Le dit lot mesure trente pieds de face au Chemin Félicité, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds neuf pouces sur la ligne le séparant du lot No quatre et cent vingt quatre pieds huit pouces et cinq lignes sur le côté le séparant du lot No six.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

22 juin—22 29—juil 6 13 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Annie Therese Hudson, femme de Leander Sunderland vs Leander Sunderland son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,879—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié de l'intérêt indivis du défendeur Leander Sunderland dans la propriété décrite ci-après, à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé rue Patton, entre Alonzo et State, en cette ville dans l'îlet borné par les dites rues et la rue Laurel, (anciennement Jersey) et la ligne inférieure de Bloomingdale, connu comme le lot No 17 du dit îlet, et mesuré trente pieds de face rue Patton sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

22 juin—22 29—juil 6 13 20 25

Vente d'intérêt dans une propriété du Troisième District.

Prosper Bonnet vs. Célestin Dufaux

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,034—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié indivise de six lots de terre.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, et désigné par les numéros Dix, Onze, Douze, Vingt-deux, Vingt-trois et Vingt-quatre, dans l'îlet numéro Treize, borné par les rues Hancock, Jumonville, Bienvenu et Monroe. Les dits lots de terre se touchent et mesurent, chacun, comme suit, à savoir:

Les lots numéros Dix, Onze et Douze mesurent vingt-neuf pieds onze pouces et cinq lignes et demi de face à la rue Bienvenu, sur une profondeur de cent trente six pieds dix pouces, entre lignes parallèles et égales, et les lots numéros Vingt-deux, Vingt-trois et Vingt-quatre mesurent vingt-neuf pieds onze pouces et cinq lignes et demi de face à la rue Jumonville, sur une profondeur de cent trente six pieds dix pouces, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

8 juin—8 15 22 29—6 11 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de propriété de valeur améliorée connue comme le No 224 rue Huitième, et formant l'encoignure de la rue Chestnut.

Thomas L. Bayne vs. Philip Thompson

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,044.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Coliseé, Huitième et Harmonie, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Huitième, sur une profondeur et façade à la rue Chestnut et sur l'autre ligne de profondeur de cent vingt pieds et formant l'encoignure des rues Huitième et Chestnut.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portent le numéro municipal 224 rue Huitième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

22 juin—22 29—6 13 20 25 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant l'encoignure des rues Troisième et St-David (les autres rues étant Deuxième et St-Patrick.

Peter O. Moerustream vs Jacob Eberhardt et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,883—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro Un de l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, St-Patrick et St-David, conformément à un plan dressé par A. de Young, le 26ème jour de février 1862 et déposé à l'étude de Hugh Madden, ancien notaire en cette ville, conformément au plan numéro deux. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de cent quinze pieds, entre lignes parallèles, au pied américain. Le lot numéro Un forme l'encoignure des rues Troisième et St-David.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 juin—17 24—juil—1 8 15 18

VENTES PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Graciamette vs. Joseph Cazenbon, No 5,899.

TROISIEME COUR DE CITE, Paroisse d'Orléans—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de Cité, Paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan le JEUDI, 23 juillet 1891, à midi, à la maison de Cour rue Villeré, entre Seguin et Barthelemy, à Alger, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Cinq lots de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 2, borné par les rues Newton, London, Orléans et l'avenue Peterson, et désigné par les Nos 28, 29, 30, 31 et 32 et mesurant chacun 20 pieds 5 pouces de face rue Newton sur 115 pieds de profondeur, acquis par Joseph Cazenbon de Norbert Trépagnier, par un acte pardevant A. Ducatel, daté le 20 septembre 1861. Enregistré au Bureau des Hypothèques, livre 87, folio 276.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

L. S. MURPHY, Constable, 3me Cour de Cité.

[illegible]

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Daniel Darms.

No 32,590—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—JEUDI, 2 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la cour ci-dessus, Division E, daté le 29 mai 1891 et un ordre supplémentaire daté le 4 juin 1891 et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir:

1° Un lot de meubles de maison contenus dans le local, coin de l'avenue Napoléon et de la rue Baronne.

2° Six vaches et deux veaux.

3° Le bon vouloir, etc., des affaires conduites auparavant par le défunt.

4° Trois actions du German Mens Singing & Benevolent Association.

5° Un droit de membre dans le Inter State Fire Association.

Conditions—Comptant.

21 juin—21 22—juil 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIS COTTAGES DOUBLES

—ET DE—

Beaux terrains convenables pour y bâtir

—DANS—

Une localité de résidences de choix

—ET—

Un quartier qui prend de valeur rapidement.

Nos 206, 208, 210, 212, 214 et 216

AVENUE NAPOLEON,

Entre les rues Carondelet et Baronne.

Placements d'argent de premier ordre et demeures.

SUCCESSION DE DANIEL DARMS.

No 32,590—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E en date du 29 mai 1891 et un ordre supplémentaire daté du 4 juin 1891 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le joli cottage-résidence en bois, Nos 214 et 216 avenue Napoléon, au coin Sud-est de la rue Baronne, dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Carondelet et Baronne, retiré de la banquette, six chambres, cuisine, deux citernes et une grande écurie en bois à deux étages. La terre comprend deux terrains désignés par la lettre A sur un plan de Charles G. de l'Isle, voyer, le 13 mai 1891, formant le coin de l'avenue Napoléon et de la rue Baronne, et mesurant 59 pieds, 4 pouces plus ou moins, de façade sur l'avenue Napoléon, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et de façade rue Baronne.

2° Le beau cottage double, élevé de terre, en bois, à distance de la rue, Nos 210 et 212 avenue Napoléon dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par l'avenue Napoléon et les rues Jena, Carondelet et Baronne, ayant galeries devant et sur côté, quatre chambres, auvent et citerne de chaque côté. Le terrain comprend deux terrains désignés par la lettre B sur le susdit devis ou plan, et mesurant 51 pieds, 8 pouces de façade sur l'avenue Napoléon; la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

3° Le joli cottage double en bois à distance du trottoir, Nos 206 et 208 avenue Napoléon, adjacent à et dans les mêmes district et carré d'îlet que la propriété ci-dessus décrite, ayant galeries, trois chambres, auvent et citerne de chaque côté. Le terrain est désigné par la lettre C sur le dit devis ou plan, et mesure 39 pieds de façade avenue Napoléon, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre situé dans le même district et carré d'îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre D au susdit devis ou plan et mesurant 30 pieds de façade rue Baronne, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de 150 pieds, plus ou moins, entre lignes parallèles.

La susdite propriété décrite est splendidement située du côté ombragé d'une des plus belles avenues de la ville, adjacente à l'avenue St-Charles; chars, églises, marchés et écoles dans un quartier prenant de valeur continuellement, et loué rapidement grâce aux améliorations qui s'y poursuivent et à y achever par l'érection de plusieurs nouvelles et belles résidences. Il n'y a pas de meilleure localité pour des placements de capitaux engageants et pour l'établissement de demeures respectables.

5° Le huitième indivis du droit, titre et intérêt en et à un certain carré de terre dans le Sixième District de cette ville, désigné sur un ancien plan de Carrollton comme le No 129 original, maintenant les Nos 207 et 224 du nouveau plan de la ville, compris entre les rues Claiborne, Jefferson, Neuvième et Dixième, et mesurant par le nouveau plan comme suit: 300 pieds de façade rue Neuvième; 300 pieds 2 pouces de façade rue Dixième, 652 pieds de façade rue Claiborne, et 652 pieds de façade rue Jefferson, entre lignes égales et parallèles, mesure américaine, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 ou 1 et 2 ans, à l'option des acquéreurs, la partie à crédit, s'il en est, sera représentée par des billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets. Pour la propriété décrite en cinquième lieu, comptant.

Les acquéreurs seront requis d'assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1891 sur du prix d'adjudication et paieront au moment de la vente 10 pour cent d'acompte sur le prix d'achat.

Les actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 juin—6 13 20 27—4 11 juillet

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Propriété pour résidence dans le Premier et le Sixième District.

Coin sud-est des rues Perdido et Howard.

ET

Coin des rues Constance et Bordeaux.

No 32 973.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur.—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans l'affaire de Thomas Smith et als. vs James B. Sinnott, le 25 mai 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir:

1° Le magasin-résidence en bois à deux étages coin sud-est des rues Perdido et Howard dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, Howard et Liberté, désigné comme lo's Nos 1 et 2 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 24 novembre 1860. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chaque 26 pieds 7 pouces 3 lignes de face à la rue Perdido sur 90 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Perdido et Howard.

2° Le magasin et résidence à un étage sur l'encoignure sud-est des rues Constance et Bordeaux, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Live Oak maintenant (Constance,) Bordeaux, Laurel et Lyon. Les lots sont désignés par les Nos 1 et 2 de l'îlet No 17, se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 98 pieds entre lignes parallèles; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Constance et Bordeaux.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans avec billets d'acquéreurs portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à maturité, et en cas d'éventualité l'intérêt à la même chose jusqu'au paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès sur le montant qui sera saisi, et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés respectives vendues. Les améliorations sur les propriétés seront assurées par les acquéreurs et les polices transférées aux vendeurs, jusqu'au paiement final des dits billets. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de l'année 1891 et feront un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire.

31 mai—31—juin 6 13 20 27—juil 4 11

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage d'une Propriété de valeur améliorée dans le Premier District, Dans le quartier des affaires de gros.

W. S. Benedict versus Nicholas Barke, exécuteur testamentaire et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,886—En vertu d'un jugement rendu le 1er juin 1891 et signé le 5 juin 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, mesurant vingt-et-un pieds deux pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, vingt-et-un pieds deux pouces et demi de face à la rue Commerce sur cent trente-deux pieds de profondeur sur le côté vers la rue Lafayette et cent trente pieds quatre pouces de profondeur sur l'autre côté, conformément à un plan fait par F. N. Tourné, le 7 avril 1855 et déposé à l'étude de P. C. Cuvelier, ancien notaire en cette ville.

2° Un autre certain lot de terre, situé dans le dit Premier District de cette ville, dans le dit îlet, borné par les rues Nouvelle Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, composé de deux lots désignés par les numéros onze et douze et mesurant, au pied américain, vingt-un pieds sept pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, vingt-un pieds un pouce de face à la rue Commerce, sur une profondeur, d'une rue à l'autre, de cent trente pieds quatre pouces sur le côté de la rue Lafayette et de cent vingt-huit pieds sur le côté vers la rue Poydras, ainsi que le dit lot figure sur un plan fait par C. A. De Armas, ingénieur civil, daté le 5 mars 1861, et déposé comme plan No 21 du livre de plans No 7, de Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dits deux lots de terre, et tous les droits, voies et avantages qui leur appartiennent ou qui en quelque sorte en dépendent.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

5 juin—[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en bois à deux étages dans le centre de la ville et susceptible de renouvellement.

Rue Tremé entre St-Louis et Toulouse.

Succession de Mme M. Mathes.

No 33,134—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. C. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District Division E pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 mai 1891 et rendu dans la succession ci-dessus.

La résidence en bois à deux étages couverte en ardoises No 99 1/2 rue Tremé entre St Louis et Toulouse dans l'îlet borné par l'arais dans le Second District de cette ville, contenant 6 chambres dans la bâtisse principale, et 2 chambres dans une cuisine séparée à deux étages en briques ete.

Le lot est désigné par le No 4 sur un plan annexé à l'acte de vente pardevant O. de Armas, ancien notaire en cette ville, à la date du 7 août 1867; suivant le dit plan le dit lot mesure 15 pieds 5 pouces de face à la rue Tremé, sur 80 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, et faisant face dans le fond à une allée de 4 pieds 11 pouces de large en commun au dit lot et à d'autres et ouvrant rue St-Louis. Sa proximité des brasseries et des chantiers de bois du Vieux Bassin assure à cette propriété une occupation constante et des revenus réguliers. Un placement de première classe pour un petit capital.

Conditions—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un an de crédit par billet garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1891 et fera un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 juin—6 13 20 27—juil 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double dans le Quatrième District.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau 10 rue Carondelet—SAMEDI, 27 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, dans la succession de Warren Payne, No 32,509 et un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, dans la succession de Minerva Payne, femme de Warren Payne, No 32 536, juges de la Cour Civile de District, Divisions E et C pour la paroisse d'Orléans, les deux ordres sont datés le 21 mai 1891, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Le cottage résidence en bois à double corps de logis ayant 5 chambres, hangar et citerne, situé dans le Quatrième District de cette ville, 491 rue Quatrième, dans l'îlet 69, borné par les rues Quatrième, Troisième, Howard et Liberté.

Le lot de terre est désigné par le No 20 sur une esquisse du dit îlet, annexée pour qu'on s'y réfère à un acte de vente pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 13 février 1866, d'après laquelle le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; dans un voisinage qui va en s'améliorant, près des parcs publics; rues pavées et lignes de chemin de fer.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur paiera les taxes de 1891 au-dessus du prix d'adjudication; 20 pour cent comptant sur le prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant B. Ory, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 mai—24 30—juin 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide emplacement d'affaire.

Résidence et magasin en briques à deux étages, solidement construit.

Coin de l'avenue Washington et de la rue Annonciation.

Succession de Geo. A. Oakes.

No 32,822.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune—SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté du 18 juin, 1891, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

La résidence et magasin en briques à deux étages, bien bâti et spacieux, encoignure de l'avenue Washington et de la rue Annonciation, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Chippewa et Sixième, qui a dit lot en cette ville, ayant longue façade sur la rue, magasin vaste entrepôt, vestibule, grande cuisine, hangars, citerne, entrée pour wagon, cour, etc. sur le rez-de-chaussée, et joli balcon en fer, vestibule, galerie à l'arrière et six chambres sur le deuxième étage. Le lot est désigné par la lettre A sur un plan de ... déposé dans le bureau de Joseph Cohn, ancien notaire en cette ville, et mesurant 35 pieds 3 pouces de façade à l'avenue Washington sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de 100 pieds entre lignes parallèles, cette propriété de choix est bien en vue et située pour affaires sur une belle avenue bien connue comme le "Red Store". Convenable aussi pour placement ou spéculation profitable.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; balance à 1 an et 2 ans de crédit par billets garantis par hypothèque ... et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James S. ..., notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 juin—20 27—4 11 18 25 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC DE Vins, Liqueurs et Groceries de choix

Comptes ouverts, installations de magasin, cheval, wagon et harnais, etc.

—AUSSI—

15 actions du fonds-capital du Crescent City Furniture Factory.

Dans l'affaire de J. Frank Sporl vs. ses créanciers.

No 33,239—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 1er juillet 1891, à 11 heures A. M., sur les lieux, encoignure des rues Port et Morales, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 juin 1891, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Tout et en particulier, le fonds de groceries, vins, liqueurs, étagères, installations, cheval, wagon, harnais et divers qui se trouvent dans le dit local. Comptes ouverts et 15 actions du fonds-capital du Crescent City Furniture Manufacturing Company, d'une valeur au pair de $10 chacune, desquelles 10 actions sont payées en plein et $35 payés en à compte pour la balance des actions. Le tout d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

20 juin—20 21 27 à la vente

PAR D. E. MORPHY

No 33,247—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

John A. Boyle vs ses créanciers.

Un bel et grand assortiment de groceries, vins, liqueurs, étagères, comptoirs,

Balances, wagon de grocerie, cheval, harnais; aussi le terme non expiré du bail du dit magasin, que le dit insolvable ci-dessus a livré à ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, MERCREDI, 1er juillet 1891, à 10½ heures A. M., au dit magasin, No 503 rue Dryades, entre les rues Félicité et St-André, Quatrième district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 13 juin 1891, et à moi adressé—

Le tout de la propriété ci dessus décrite, sera vendu, soit en block ou en lots, au gré des acquéreurs.

Conditions—Comptant.

20 juin—20 27 30—juillet 1er

Splendide magasin bien situé et bâtisse à deux étages dans le fond couvertes en ardoises, construit expressément pour le commerce de grocerie.

No 28,890—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

Charles Desforges vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu, MARDI, 7 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteur Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, à la requête de John R. Picton, syndic de l'insolvabilité ci-dessus, en vertu d'un jugement rendu et un ordre à lui adressé le 28 mai 1891 par l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gaiennie, anciennement Barthélemy, Magasine, Calliope et Camp, formant le coin des rues Gaiennie et Magasine, et mesurant, au pied anglais, 21 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasine sur 39 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur et de face à la rue Gaiennie.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Henry L. Garland, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 juin—4 25—5 7 juillet

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

—Buvette à l'encan—

Dans l'affaire de Gustave Drewes, Jr., vs ses créanciers.

No 32,962—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau No 28 rue Royale, MARDI, 30 juin 1891, à 11 heures A. M., coin St-Louis et Marais, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, daté le 4 juin 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété ... [illegible]

[illegible]

Il sera vendu à l'encan, dans la salle de vente, un grand assortiment des marchandises de toutes qualités et tous genres.

[illegible]

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 255 Chemin du Bayou,

—Entre les rues—

Robertson et Villeré.

Succession de Mme M. B. Sergt.

No 16,982—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 11 juin 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite—

Le cottage No 255 Chemin du Bayou, entre Robertson et Villeré, dans le Deuxième district, dans l'îlet borné par le Chemin du Bayou, les rues Villeré, Robertson et Quartier (la dernière rue n'est pas encore ouverte). Le lot est désigné par le No 1, et mesure environ 28 pieds 6 pouces de face au Chemin du Bayou, environ 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, sur environ 115 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Robertson et environ 117 pieds 9 pouces sur l'autre ligne du côté de la rue Villeré, le tout plus ou moins. Pour les mesures voir le plan à la Bourse. Le tout d'après un croquis correctement en cour, montrant la correcte situation, forme et mesures du lot de terre, la dite propriété et lot étant vendus conformément au dit croquis, et le dit croquis doit contrôler sous tous les rapports les dimensions.

Conditions de la vente—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1891, en sus du prix d'adjudication et fera un comptant un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE EN BRIQUES,

Coin nord-ouest des rues Perdido et Franklin.

Propriété rues Remparts et Bassin, entre les rues Toulouse et St-Pierre.

Bâtisses de fabriques, rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne.

Mme Mary Maria Marthe Harrison, veuve de Jules Joseph Mabit et al. vs. les tuteurs et curateurs spéciaux des enfants mineurs de William Louis Alfred Sorbé.

VENTE POUR PARTAGE.

No 33,016—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, à la Bourse d'Encan, en vertu d'un jugement rendu dans la susdite affaire par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le 27 mai 1891, et signé le 2 juin 1891, et un ordre subséquent daté et signé le 5 juin 1891, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans le carré d'îlet borné par les rues Perdido, Franklin, Gravier et Liberté, formant le coin des rues Perdido et Franklin, se composant de tous les terrains 1 et 2 sur un plan de E. Pilié, daté le 16 avril 1891, mesurant 62 pieds, 5 pouces et 5 lignes de façade rue Perdido, sur 85 pieds, 11 pouces et 4 lignes de profondeur et de façade rue Franklin; 84 pieds, 11 pouces, 4 lignes de profondeur de l'autre côté, et 50 pieds, 10 pouces et 6 lignes de largeur à l'arrière.

Les améliorations comprennent la rangée de bâtisses en briques à un étage, le coin occupé par une épicerie.

2° Un autre terrain dans le même îlet contigu au premier, composé de tous les terrains 3 et 4 sur le dit plan et mesurant 63 pieds 6 pouces de façade sur la rue Perdido sur 84 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une rangée de quatre bâtisses en briques à un étage.

3° Un autre terrain dans le même îlet à côté et contigu au deux propriétés ci-dessus décrites, composé du terrain No 11 sur le dit plan et mesurant 27 pieds de façade rue Franklin par 127 pieds 3 pouces quatre lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Perdido, 127 pieds 2 pouces, 7 lignes de profondeur sur l'autre côté et 27 pieds de largeur sur la ligne du fond.

4° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Toulouse et St-Pierre. Le terrain est composé de lots Nos 3, 4, 29 et 30 sur un plan par E. Pilié, du 16 avril 1891 et mesurant ensemble 42 pieds 7 pouces 4 lignes de façade aux rues Remparts et Bassin, sur une profondeur de 128 pieds un pouce entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse double à un étage occupée par une forge etc.

5° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St Louis, Remparts et Bourgogne, le terrain se compose de deux lots Nos 1 et 2 sur un plan de E. Pilié, daté le 23 mars 1891 et mesurant 51 pieds 6 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de bâtisses en briques connues comme Purves Southern Vinegar Factory. Le tout à bail jusqu'au 31 décembre 1891.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste en un crédit d'un et deux ans, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de l'adjudication et représenté par des billets divisés en coupons pour satisfaire l'intérêt de vendeur et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec les clauses usuelles de garantie incluant le pacte de non aliénando, la clause d'assurance, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. Les acquéreurs assumeront toutes les taxes de l'année 1891 en sus du prix d'adjudication et feront un dépôt de 10 pour cent du prix comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Geo. C. Preot, Notaire.

7 juin—7 9 14 21 28—5 juillet 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante résidence, No 215 avenue Jackson, coin nord-ouest de la rue Chestnut.

Mme Veuve Emma H. Bertheiot vs Mme Jacob E. Fitch et Mme Wm D. Maginnis et als.

No 30,247—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans l'affaire ci-dessus le 1er avril 1891 et signé le 13 avril 1891, il sera vendu à l'encan—

L'élégante résidence à deux étages No 215 de l'Avenue Jackson, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Josephine, Chestnut et Coliseé. Le terrain mesure 60 pieds de face à l'avenue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des rues Jackson et Chestnut.

Le terrain est magnifiquement arrangé avec joli jardin et a un conservatoire, etc.

Des cartes des encanteurs seront requises pour visiter la propriété.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste en un crédit d'un et deux ans, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an garantie par hypothèque spécial et privilèges de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année 1891, en sus du prix d'adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo C. Preot, notaire.

7 juin—7 13 14 20 27—juil 4 5 10 11

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon emplacement pour les affaires.

Dans le Deuxième District.

—ET—

Cottage No 193 rue Johnson.

Succession de Frank Jacob Becker.

No 21,763.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—Le MERCREDI, 22 juillet 1891, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 17 juin 1891, dans l'affaire de la succession de Frank Jacob Becker, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, No 18 Johnson, Dumaine et North Prieur, désigné comme lot No 58, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur et face à North Johnson, d'après un plan par Louis Bringier, voyer Les améliorations comprennent la grande et substantielle résidence en bois à deux étages, subdivisée en un magasin au rez de chaussée et résidence au premier, hangar au fond, etc.

Egalement une bonne maison basse, No sub-divisée, attenant à la susdite propriété dans le fond et faisant face à la rue Johnson et connue par le numéro 193 rue Johnson.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1891 en outre de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant O. Morel, notaire.

20 juin—20 21 27—juil 4 11 18 22

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 30,448—Ordre de Cour—Paul J. Christian vs ses créanciers—Qu'une réunion des créanciers de Paul J. Christian, insolvable dans cette affaire, soit convoquée pardevant Omer Villeré, Esq. notaire, en son bureau, Nos 23 et 25 rue Carondelet, en cette ville, le VENDREDI, 26me jour de juin 1891, dans le but de fixer les termes et conditions de la vente de la propriété rendue dans cette affaire et de délibérer sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1891.

Signé: THOS. C. W. ELLIS. Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

24 mai—31 au 26 juin

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement ... [illegible]

Deux Magasins et Résidences en briques à deux étages, dans le Deuxième District,

Nos 96, 96½, 98 et 100 rue de Chartres, entre Conti et St-Louis.

Ve Charles Bienvenu et al vs Ve Benoit Trousset et al.

No 33,001—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet. — SAMEDI, 27 juin 1891, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 27 mai 1891 par l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de Chartres, St-Louis, Conti et Levée; le dit lot est désigné par la lettre O, sur un plan dressé par Edgard Pilié, voyer, en date du 12 mai 1891, et mesurant au pied américain, comme suit: 31 pieds 1 pouce de face à la rue de Chartres sur une profondeur du côté de la rue St-Louis de 76 pieds 9 pouces 6 lignes; et une première profondeur sur l'autre côté de 57 pieds 4 pouces 4 lignes au dit point, le dit lot ouvre de 2 pieds 1 pouce et a une autre profondeur de 18 pieds 4 pouces 2 lignes, sur une largeur dans le fond de 33 pieds 2 pouces.

Les améliorations consistent d'un magasin et résidence en briques à deux étages, connus par les Nos 98 et 100 rue de Chartres et occupé depuis plus de trente ans par P. Bessoney, tapissier.

2° Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, St-Louis, Conti et Levée, le dit lot est désigné par la lettre "P," sur un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, en date du 12 mai 1891, et mesurant, au pied américain, 38 pieds 10 pouces de face à la rue Chartres, sur une profondeur sur le côté de la ligne "O" 57 pieds 4 pouces et 4 lignes, puis le dit lot se rétrécit de 2 pieds 1 pouce et a une autre profondeur de 18 pieds 4 pouces et 2 lignes, et la ligne de l'autre côté vers la rue Conti, une profondeur de 46 pieds 1 pouce; de là sur une ligne oblique entr'autre 11 pieds 4 pouces, de là une autre profondeur de 18 pieds 4 pouces et 2 lignes, et une largeur à l'arrière de 15 pieds 4 pouces et 2 lignes.

Les améliorations consistent en un magasin à deux étages en briques, et résidence combinée portant les numéros municipal 96 et 96 1/2 rue Chartres, la partie inférieure divisée en trois magasins, et la partie supérieure comme résidence.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 ou à 1 et 2 ans de crédit à l'option des acquéreurs pour des billets des dits acquéreurs divisés en coupons à la convenance des vendeurs et portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; les dits billets devant être garantis par privilège des vendeurs et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les acquéreurs seront assurer les bâtisses et améliorations pour la somme de la partie à crédit et feront transférer la police d'assurance aux détenteurs des billets; les actes de vente devant renfermer la clause de "non alienando" et de vente sans évaluation et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente et d'hypothèque. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication, les taxes de ville et d'Etat de 1891, et feront un dépôt entre les mains des encanteurs, 10 pour cent du montant de la vente au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

28 mai—28 29 30—juin 6 13 20 27

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence de valeur

Dans le Sixième district, la résidence bien connue de B. Onorato, au coin de l'avenue St-Charles et la rue Octavia, consistant en résidence, élégant et spacieux terrains, bosquets, écuries, et dépendances.

Dans l'affaire de B. Onorato, interdit.

No 32,076—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR ONORATO & STUART. Charles D. Stuart, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon.—SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis juge de la dite cour, Division A, à date du 12 juin 1891, des délibérations d'une assemblée de famille tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire le 10 juin 1891, sera vendue à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La propriété dans l'îlet borné par les avenues St-Charles et Peters, les rues Octavia et Jennet, et formant l'encoignure de l'avenue St-Charles et de la rue Octavia, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ayant une façade de 140 pieds 7 lignes sur l'avenue St Charles sur 353 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Octavia, 315 pieds 10 pouces 3 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Peters, et 135 pieds sur la ligne du fond.

Termes et conditions—Un tiers, ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. L'acte devra porter toutes les clauses de garanties usuelles, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de poursuite pour recouvrement, les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux créanciers, les taxes dues et exigibles en 1891. Les acquéreurs paieront en sus du prix d'adjudication. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.

Voir le plan à la Bourse. On peut avoir des cartes d'admission des encanteurs.

16 juin—16 17 20 27—juil 4 5 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de choix dans le Quatrième District, rue Deuxième, entre Constance et Laurel. Succession de Catherine Travers, veuve de Terence Doyle—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 24,543.

PAR ONORATO & STUART. Encanteurs—Bureau No 16 rue Bourbon.—SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Division A, daté le 29 mai 1891, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 5, de l'îlet No 112, borné par les rues Deuxième, Troisième, Constance et Laurel et mesure 26 pieds 8 pouces et 10 lignes de face rue Deuxième sur 111 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6, 111 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 4 et 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, au pied américain.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

7 juin—7 8 13 20 27—juil 4 11 18

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Onze lots de choix pour bâtir

Rues Broadway, Chestnut, Walnut et Wall.

A Greenville, Sixième District,

En face de la propriété de la

Fonderie Audubon.

Un magnifique site pour bâtir A Amite City, Lne.

A Tangipahoa, Lne.

Succession de Charles Petrie, décédé.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur,—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 15 juin 1891, dossier No 33,116, pour compte de la succession de Charles Petrie décédé, il sera vendu, à l'encan—

A Greenville, Sixième District.

1° Cinq lots de terre situés à Greenville, Sixième District de cette ville, étant les lots Nos 2, 3, 7, 8 et 9 de l'îlet No 17, borné par les rues Broadway (ou South Market), Market, Chestnut, Magasine (ou Foucher); lesquels mesurent comme suit, à savoir:

Lots Nos 2, 3, 7, 8 et 9 mesurent chaque 31 pieds 9 pouces de face à Broadway, sur les profondeurs suivantes, à savoir:

Lots Nos 2 et 3 ont chacun une profondeur de 120 pieds, avec une allée dans le fond, 3 pieds 9 pouces de large, chaque ouvrant sur la rue Chestnut.

Lot No 8 a une profondeur de 120 pieds.

Lots Nos 7 et 9 ont chacun une profondeur de 210 pieds et ont à travers l'îlet jusqu'à la rue Chestnut, sur laquelle rue ils ont une façade de 31 pieds 9 pouces chacun.

2° Six certains lots de terre dans le même district et faubourg ci-dessus décrits, étant les lots Nos 1, 2, 3, 7, 8 et 9 de l'îlet No 28, borné par les rues Chestnut, Walnut, Oliver et Wall, qui sont contigus et mesurent comme suit, à savoir:

Lot No 1 mesure 30 pieds; Lot No 2, 20 pieds et Lot No 3 25 pieds de face chacun respectivement, rue Chestnut, sur une profondeur de 95 pieds. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Wall.

Lots Nos 7 et 8 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Wall sur une profondeur de 125 pieds.

Lot No 9 mesure 30 pieds de face à la rue Walnut sur une profondeur et une façade à la rue Wall de 95 pieds et forme l'encoignure de ces deux rues.

Toute la propriété ci-dessus, est plus ou moins, et entre lignes parallèles, et mesure américaine, conformément aux plans à l'endroit de la vente.

A Amite City.

3° Un lot de terre situé à Amite City, paroisse de Tangipahoa, en cet Etat, étant le lot No 1, de l'îlet No 16, borné par l'avenue Railroad, à l'Ouest, la rue Chestnut, au Nord, la rue Laurel, à l'Est, et la rue Pin, au Sud, et mesurant 50 pieds de face à l'avenue Railroad ou Illinois Central R. R. (anciennement la ligne du N. O. J. & G. N. R. R.) sur une profondeur de 206 pieds, plus ou moins sur la ligne de la propriété du côté Est, appartenant actuellement à Mme Mattock.

Dans la Ville de Tangipahoa.

4° Deux certains lots de terre situés dans la Ville de Tangipahoa, dans la paroisse de Tangipahoa, en cet Etat, étant les lots Nos 166 et 167, sur le plan de la dite ville du côté sud de la rue Centre, ... [illegible]

[illegible]

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de choix, rapport et résidence, située dans les Deuxième et Troisième Districts de cette ville, en face des marchés français, au coin des rues Philippe et Decatur—

Magasin et résidence en briques, à deux étages avec mansardes, loués $1,680 par an;

—ET—

14 Terrains rue Dauphine couvrant toute la façade avenue Jourdan à la rue Deslondes, avec le cottage double élevé pres que neuf, coin de la rue Dauphine et de l'avenue Jourdan; cottage simple avenue Jourdan, et une bâtisse à un étage, occupé par John Baner comme boulangerie et une orangerie.

George Dietrich et als.

vs.

Louisa Dietrich et als.

No 32,806—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à trois ordres datés du 26 mai 1891, par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Philippe, Vieille Levée ou Decatur, Chartres et Dumaine, désigné par la lettre G, sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, comme plan No 120, quel terrain forme le coin des rues Vieille Levée ou Decatur et St-Philippe, et a 21 pieds 2 pouces de façade rue Vieille Levée ou Décatur, sur 100 pieds de profondeur et de façade rue St-Philippe, et 21 pieds 4 pouces de largeur à l'arrière.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence à deux étages en briques avec mansardes, ayant au rez de chaussée: magasin, entrepôt, hydrant, etc.; au 1er étage, large véranda s'étendant sur toute la façade et la profondeur de la bâtisse, sept chambres à coucher, corridor, gaz, etc., occupé par ——— comme épicerie de famille en détail, etc., et loué $1,680 par an.

2° Quatorze terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Jourdan, les rues Royale, Deslondes et Dauphine, désignés par les numéros dix à vingt trois, inclusivement, sur un plan de A. de Armas, voyer, le 27 août 1873 et annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu; les dits terrains d'après le dit plan, au pied américain, les dimensions suivantes, savoir: le terrain numéro dix mesure 24 pieds, 6 pouces et 6 lignes de façade rue Deslondes, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les terrains de onze à vingt deux inclusivement, chacun, 25 pieds de façade rue Dauphine, sur 127 pieds, 10 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain numéro onze forme l'angle des rues Dauphine et Deslondes; et le terrain numéro vingt-deux, forme le coin de la rue Dauphine et de l'Avenue Jourdan; et le terrain numéro vingt-trois, 24 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à l'avenue Jourdan sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent sur les terrains 21 et 22, un joli et confortable cottage en bois, couvert en ardoises, à distance du trottoir, entouré d'un jardin et d'arbres fruitiers, et ayant galerie et huit chambres, à l'arrière cour, il y a deux grandes citernes, lieux d'aisance, auvents et un entrepôt.

Sur le terrain No 20 il y a un cottage en bois couvert en ardoises, ayant deux chambres, un large passage sur le côté pour wagons; dans la cour, citerne, écurie, etc.

Sur le terrain No 23 il y a un cottage en bois, couvert en ardoises, ayant galerie de côté et quatre chambres; dans la cour, une bâtisse séparée avec des fours grands et neufs, servant de citerne de boulangerie, etc.

Les terrains Nos 10 à 19 inclusivement sont cultivés comme orangerie. Il y a un grand nombre d'orangers en rapport, et des mandarines plusieurs centaines de petits orangers. La bâtisse qui est occupée par John Baner comme boulangerie, est vendue sujette à un bail fait en son nom, une copie duquel peut être vue au bureau des encanteurs. ... pour payer quand il sera ...

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par lien de vendeur et hypothèque et avocat sur le billet à l'acte de vente devant renfermer toutes les clauses usuelles et ... le transfert de la police d'assurance, honoraires d'avocat, etc., les billets devant être divisés de façon à convenir aux parties intéressées.

Les actes de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 juin—6 7 13 20 27—juil 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur No 408 rue Bienville, entre les rues Miro et Galvez, Joli Cottage.

TOMBE

dans le Premier Cimetière Evangelic Lutheran.

Succession de Christoph Rahders.

No 32,635.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR. Encanteur—Bureau: 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 mai 1891, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Miro et Galvez, désigné par le No 2, dans l'îlet No 22, sur un plan dressé par le feu Allou d'Hémecourt, voyer, en date du 16 juillet 1853 et déposé à l'étude de feu Pierre Cuvillier, notaire en cette ville, par un acte en date du 10 octobre 1853, le dit lot mesure 29 pieds 6 pouces de façade à la rue Bienville sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un joli cottage en bois, couvert en ardoises et retiré de la banquette, ayant une galerie de devant et de côté et cinq chambres, cuisine séparée avec deux chambres, lieux d'aisance, citerne, etc., et sont sous le numéro municipal 408 rue Bienville.

2° Six lots de terre dans le Premier Cimetière Evangelic Lutheran, et tombe ... désignés comme lots Nos 1, 4, 5, 2, 3, 6; les lots 1, 4 et 5 font face à l'avenue Magnolia, et les lots 2, 3 et 6 font face à l'avenue Myrtle, entre Weeping Willow et Arbor Vita Walks.

Conditions—Pour la tombe et terrains, comptant, et pour la propriété une moitié ou plus comptant, et le reste à un an de crédit avec billets d'acquéreurs ... intérêt ... de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie, incluant le pacte de non aliénando, le transfert de la police d'assurance portée sur les améliorations de la dite propriété pour le montant des billets délivrés ou par le vendeur ou n'importe quel détenteur, incluant intérêt et frais, 5 pour cent honoraires d'avocat sur le capital et l'intérêt et frais en cas de procès pour en recouvrer la collection, la clause de la vente sans estimation pour en obtenir le paiement des dits billets hypothécaires avec capital, intérêt et frais. L'acquéreur paiera comptant 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente, et devra assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1891 en sus de son adjudication, et la convention et stipulation que l'omission de l'acquéreur de passer l'acte de vente et de payer le prix convenu dans les quinze jours qui suivront la date de l'adjudication sera considérée comme suffisante pour être en défaut sans aucune autre formalité.

Acte de vente pardevant Fred. Adolphe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 juin—6 13 20 27—4 11 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE A ALGER.

Succession de Thomas Carter.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—No 32,891.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er juin 1891 pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain terrain situé sur la rive droite de la rivière Mississipi, dans le district d'Alger, maintenant le Cinquième district de cette ville, désigné comme le terrain No 3 du carré d'îlet No 40, borné par les rues Jackson, Franklin, Monroe et Homer, d'après un plan sur un devis de C. A. DeArmas, ingénieur civil, le 1er novembre 1855, et annexé à un acte passé le 15 décembre 1855, lequel terrain mesure, pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Jackson, sur 127 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, servitudes, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en dépendent.

Les améliorations consistent d'un joli cottage à distance de la rue, portant le numéro municipal 47 de la rue Jackson; ayant 4 chambres, auvent, citerne, lieux d'aisance, etc., jardin d'agrément et arbres fruitiers, à proximité du marché, d'églises et à trois îlets seulement de la rivière.

Conditions—Comptant sur l'adjudication. L'acte de vente pardevant Walter D. Denègre, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 juin—6 13 20 27—juil

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de valeur et de choix dans le Premier District. 348 rue Magasine, entre Delord et Poeyfarre.

PAR E. CURTIS—Real Estate Bureau, 65 et 67 rue Carondelet—E. Curtis, encanteur—SAMEDI, 18 juillet 1891, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, Premier District de cette ville. En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 juin 1891, Dossier No 32,861, dans l'affaire de la succession de Charles Andersen, décédé à l'encan, il sera vendu—

Un lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasine, Poeyfarre, Delord, et Constance, désigné comme lot numéro ... sur un plan déposé par référence ... de Armas, connu comme plan No ..., le dit lot mesure 24 pieds ... de face à la rue Magasine sur une profondeur de 113 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, avec ... dans le fond par une allée de 11 pieds ... de largeur ... [illegible]

Les améliorations consistent ... en briques substantiellement construite ... [illegible]

[illegible]

L'Abeille de ... [illegible]

JEUDI, ...

Mandeville.

LE STEAMER ...

COMPAGNIE ...

LA BRETAGNE, LA TOURAINE, LA GASCOGNE, ...

CHEMIN ...

Queen ...

THE NEW ...

L'Abeille de ...

A Daily ... of September, ... throughout ... States. The "Bee" is in French and in ... France-American family paper and ... of our American ... who wish to ... French language.

By Mail—Payable ...

Per annum, ... months, $3 ...

Weekly ($ ...

FEUILLETON

No 7.

CO...

FRA...

Le drame ...

Il ne voyait ... ce qui n'était ... dehors, ... saient du côté ... mura du parc. ... rêve, et les ... quiétaient pas ... dans un ... yeux ouverts et ... Il ne voyait ... ne le quittait ... avait comme ... qu'une timidité ... contenait. Elle n'était ... chaste et drôle ... s'éboulit et à ... Ses yeux ... ... d'admiration ... Do quoi